

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 06 Aout 2009

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Jeudi 06 Aout 2009 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE groubach CHORON DUPUIS -RABION
PEIFFER LICOIS ROBIN CADIOU RULLIER

Absent : MRS CADIOU BATTAGLIA

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil municipal , la séance est ouverte

Placement

Monsieur le Maire soumet à ses collègues le renouvellement ou non du placement à court terme de 50 015€ qui arrive à échéance le 15 Septemebre.

Les interêts proposés sont de 0,5%. A ce taux le Conseil décide de réintégrer cette somme prévue pour le financement de l'assainissement du haut Cabara dans le budget .Son affectation sera précisée après la réunion sur le projet de l'école.

Cimetière

Pour la réalisation du logiciel de gestion du cimetière commandé à AGEDI, chaque concession a été répertoriée avec l'aide des plus anciens de la commune.

Le personnel a établi les plans correspondants. Les inhumations dont s'est occupé Mr Dupuis-Rabion seront intégrées directement dans le logiciel.

SEMOCTOM

Les containers pour le tri des plastiques et papiers seront entreposés et montés dans les locaux communaux. Après information à la population ils seront distribués fin octobre pour un premier ramassage le 26 Novembre.

Sécurisation de la Mairie

Monsieur le Maire propose aux conseillers la sécurisation de la Mairie pour laquelle un devis a été établi par Sécuritas pour 1 669€ pour l'installation et 37€ par mois de télésurveillance. D'autres devis seront sollicités auprès d'autres sociétés.

5 extincteurs sont à changer pour un montant de 792€ , proposition de Chronofeu en charge de l'entretien. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

Sinistres

A la suite de la tempête de janvier 2009 des déclarations de sinistres accompagnés de devis pour 2 450€ concernant l'église et le foyer et de 4 350€ pour la clôture du tennis. L'expert des assurances AGF a pris en compte la totalité de ces devis. Le Conseil municipal décide de réaliser ces travaux.

Location du foyer

L'association 3B régularisera le chauffage pour 10€ par jour d'occupation déjà effectués. Pour les cygnes de vie(association de relaxation) le Conseil municipal fixe la location à 40€ par mois été comme hiver pour 1h par semaine d'occupation

Virement de crédits

Le paiement des curages de fossés dont le coût s'élève à 3 700€ sera réglé en investissement pour la récupération de la TVA. Pour ce faire un virement de crédits de 5000€(incluant les

bouches d'eau comprises dans les travaux de voirie) sera effectué de la section de fonctionnement à celle d'investissement.

UDAF

Le Conseil Municipale propose dans l'ordre les personnes ci après pour représenter l'UDAF au sein du conseil communal d'action sociale/ BATTAGLIA Annie, PISONI Clotilde, BONNET Marie Christine, FRITEGOTTO Anne Marie.

La première à donner son accord sera désignée.

ADELFA

L'association ADELFA pour la lutte contre la grêle, sollicite une participation de 100€ pour couvrir le territoire de la Gironde. Le Conseil Municipal donne son accord.

Pandémie grippale

Monsieur le Maire informe son conseil sur l'obligation faite aux mairies de s'équiper en prévision de cette pandémie de masques et de produit aseptisant pour le personnel communal, commande qui a été faite par le biais de la communauté de communes.

P L U

La Sous Préfecture qui a été contactée a reconnu le droit pour le cabinet EREA de faire un avenant au marché initial pour l'étude du document d'urbanisme.

Cet avenant était de 4200€ pour finaliser les travaux. Après négociation le cabinet EREA accepte un montant de 3 600€. Le Conseil municipal demande au Maire de poursuivre la négociation.